



**BANGE BANK
BENIN**
La banque de tous

CONDITIONS DEBITRICES ET CREDITRICES APPLICABLES PAR BANGE BANK BENIN

P R E A L A B L E S

- Tous les montants sont en Franc CFA.
- Cours de devises : 1 euro = 655,957 FCFA
- Tous les tarifs sont assujettis à la Taxe sur Activité Financière et Assurance (T.A.F.A 10%).
- Tout effet accepté par la banque est soumis au droit de timbre de 1 pour 1000 de la contre-valeur en FCFA de l'effet.
- La T.A.F.A. les droits d'enregistrements et les droits de timbres sont reversés au Trésor Public.
- Tous les transferts à destination des pays hors UEMOA supportent la Taxe sur Transfert Hors UEMOA (THU) qui est de 0,6% sur le montant principal.
- Les frais d'achat de devises sont récupérables pour les dossiers non éligibles à la couverture BCEAO et variables en fonction du coût d'achat de devises.
- Tout transfert hors UEMOA supérieur à l'équivalent de 500.000 FCFA, nécessite l'obtention d'une autorisation de change et la présentation de documents justificatifs du transfert.
- Le taux de base bancaire est de 9%.

- Le meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle est de 6%
- La condition débitrice minimale indexée sur le taux de référence du marché monétaire applicable aux crédits de la clientèle est de 7,5% et celle maximale est de 13%
- Le taux minima appliqué le semestre écoulé en rémunération des dépôts à termes et autres produits d'épargne non réglementé est de 3,5% et le taux maxima est de 5,5%
- Tout client qui contracte un prêt est tenu de réclamer la méthode de calcul du TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG) de son crédit. D'après l'article 3 de la loi portant définition et répression de l'usure, ce taux dépend du taux nominal annuel, de toutes les commissions liées aux décaissements successifs de fonds, de tous les frais et rémunérations de toute nature y compris ceux payés à des intermédiaires intervenus de quelques manières que ce soit dans l'octroi du prêt, à l'exception des impôts et taxes payés à l'occasion de la conclusion ou de l'exécution du contrat.

Cette méthode de calcul est celle définie par la BCEAO dans ses documents méthodologiques « DSF-001/2015 du 13 août 2015. **Illustration :** Pour un prêt de 20 000 000 sur une durée de 60 mois, au taux nominal de 08% avec des frais de dossier de 0,5%, remboursable mensuellement ; le TAUX EFFECTIF GLOBAL calculé est de 9,57% et la mensualité de 414 504.

A – TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS A PARTIR DU 02 JANVIER 2025

INTITULE	MONTANT
I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE	
1.1 Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	Gratuit
1.1.1.1 Compte chèques	• Formulaire à remplir • Pièce d'identité • L'IFU • 2 Photos d'identité • CIP / Attestation de résidence ou Facture SONEB/SBEE au nom du signataire
1.1.1.2 Compte d'épargne simple	• Formulaire à remplir • Pièce d'identité • Acte de naissance pour les mineurs • L'IFU • 2 Photos d'identité • CIP / Attestation de résidence ou Facture SONEB/SBEE au nom du signataire
1.1.1.3 Dépôt à terme	Cf 1.1.1.1
1.1.1.4 Compte d'épargne logement	Non Applicable
1.1.1.5 Plan épargne logement	Non Applicable
1.1.1.6 Compte d'épargne sur livret (délivrance du livret d'épargne)	Cf 1.1.1.2
1.1.1.7 Compte joint	• Formulaire à remplir • Pièce d'identité de chaque cotitulaire • Acte de naissance pour les mineurs • L'IFU • 2 Photos d'identité de chaque des cotitulaires • CIP / Attestation de résidence ou Facture SONEB/SBEE au nom de chaque des cotitulaires
1.1.1.7.1 Compte chèques	
1.1.1.7.2 Compte d'épargne	
1.1.1.8 Compte indivis	
1.1.1.8.1 Compte chèques	Cf. 1.1.1.7 + décision du tribunal ou l'acte notarié
1.1.1.8.2 Compte d'épargne	Cf. 1.1.1.7 + décision du tribunal ou l'acte notarié
1.1.1.9 Autres types de compte	
1.1.1.10 Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	
1.1.1.10.1 Compte chèques	Pas de dépôt initial
1.1.1.10.2 Compte d'épargne sur livret	Pas de dépôt initial
1.1.1.11 Assurance décès accidentel associé au compte chèques	Non Applicable
1.2 Conditions de Clôture de compte	
1.2.1 Compte chèques	Gratuit
1.2.2 Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3 Dépôt à terme	Suivant clauses du contrat
1.2.4 Compte d'épargne logement	Non Applicable
1.2.5 Plan épargne logement	Non Applicable
1.2.6 Compte d'épargne sur livret	Gratuit
1.2.7 Compte joint	Gratuit
1.2.7.1 Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2 Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8 Compte indivis	
1.2.8.1 Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2 Compte d'épargne	Gratuit
1.2.9 Lettre de clôture juridique	Frais de recouvrement
1.2.10 Attestation de clôture de compte	15 000 + TAFA
1.2.11 Autres types de clôture de comptes	
II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE	
2.1 Gestion de comptes	
2.1.1 Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	5,5% l'an
2.1.1.2 Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Gratuit
2.1.1.3 Commission du plus fort découvert	0,025% / mois + TAFA
2.1.1.4 Commission de mouvement au débit du compte	Non applicable
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte autorisé	1% + TAFA
2.1.1.6 Commission de dépassement sur compte non autorisé	25 000 + TAFA
2.1.1.7 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.1.7.1 Compte Epargne	Gratuit
2.1.1.7.2 Compte Courant Particulier	1 500 + TAFA
2.1.1.7.3 Compte Courant Agent Permanent de l'Etat	500 + TAFA
2.1.1.8 Arrêté de compte	Gratuit
2.1.1.9 Relevé d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10 Autres types de conditions débitrices	Non Applicable
2.1.1.11 Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	Non Applicable
2.1.1.12 Assurance automobile	Non Applicable
2.2 Opérations de compte	
2.2.1 Mensuel	Gratuit
2.2.2 A la demande (mois en cours)	1 000 /page + TAFA
2.2.3 Autre période	1 000 /page + TAFA
2.3 Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.4 Autre type de relevé de comptes	
2.4.1 Par Email	Gratuit
2.4.2 Quotidien	20 000 par mois + TAFA
2.4.3 Hebdomadaire	10 000 par mois + TAFA
2.4.4 Mensuel	Gratuit
2.4.5 Par Swift (MT940)	Variable entre 5 000 et 10 000 + TAFA
2.5 Attestations bancaires	
2.5.1 Attestation de solde	15 000 + TAFA
2.5.2 Attestation de non-engagement	30 000 + TAFA
2.5.3 Autres types d'attestations bancaires	
2.5.3.1 Attestation d'engagement	50 000 + TAFA
2.5.3.2 Attestation de virement bancaire	15 000 + TAFA
2.5.3.3 Attestation bancaire pour VISA	50 000 + TAFA
2.5.3.4 Attestation financière	50 000 + TAFA
2.5.3.5 Attestation de ressources	30 000 + TAFA
2.5.3.6 Confirmation de solde Auditeur	30 000 + TAFA
2.5.3.7 Autres attestations	30 000 + TAFA
2.6 Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 ou frais fiscal en vigueur
2.7 Frais pour procuration	Gratuit
2.8 Conditions débitrices	
2.8.1 Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	Non Applicable
2.8.2 Autres dépôts et produits d'épargne	
2.8.2.1 Compte d'épargne sur livret	3,5% l'an
2.8.2.2 Impôt IRC	15%
2.8.2.3 Solde minimum rémunéré	1
2.8.2.4 Solde maximum rémunéré	10 000 000
2.8.2.5 Périodicité	Annuel

INTITULE	MONTANT
2.1.8.3 Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	3,5% l'an
2.1.8.4 Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	Cf. 2.1.8.2.1
2.1.8.5 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes de Dépôt à Terme	
2.1.8.5.1 Bons de caisse	Non Applicable
2.1.8.5.2 Dépôt à Terme	Min 3,5% sous réserve de modification par la BCEAO, Max 5,25% Suivant les conditions du contrat
2.1.8.6 Autres conditions débitrices	Non Applicable
2.2 Moyens de paiement	
2.2.1 Chèques	
2.2.1.1 Délivrance de chéquier	Gratuit
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2 Chèques non barrés/vignette	100 par feuillet
2.2.1.1.3 Lettre-chèques	Coût d'impression
2.2.1.1.4 Chèques de banque sur place	
2.2.1.1.4.1 Montant inférieur à 3 000 000 exclu	3 000 + TAFA
2.2.1.1.4.2 3 000 000 ≤ Montant < 25 000 000	0,1% + TAFA
2.2.1.1.4.3 Montant ≥ 25 000 000	25 000 + TAFA
2.2.1.1.5 Chèques de banque UEMOA	Cf. 2.2.1.1.4
2.2.1.1.6 Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Non Applicable
2.2.1.2 Chèques de guichet	
2.2.1.2.1 Compte d'épargne sur livret	Gratuit
2.2.1.2.2 Compte chèques	
2.2.1.2.2.1 Montant inférieur à 2 000 000 exclu	2 000 + TAFA
2.2.1.2.2.2 2 000 000 ≤ Montant ≤ 10 000 000	0,1% + TAFA
2.2.1.2.2.3 Montant ≥ 10 000 000	10 000 + TAFA
2.2.1.3 Certification de chèque	Cf. 2.2.1.1.4
2.2.1.4 Frais pour annulation de chèque de banque	500 + TAFA
2.2.1.5 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	2000 HT par feuillet et 25 000HT pour plus de 12 feuilles
2.2.1.6 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	2000 HT par feuille et 25 000HT pour plus de 12 feuilles
2.2.1.7 Frais de Gardiennage	3 000 + TAFA / mois après 3 mois de non retrait
2.2.1.7.1 Frais de destruction de chéquier	Gratuit
2.2.1.8 Frais de rejet payé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	15 000 + TAFA
2.2.1.9 Forfait chèque impayé <à Montant X FCFA (montant à préciser)	Non Applicable
2.2.1.10 Expédition de chèque à domicile (sous pli simple)	10 000 + TAFA
2.2.1.11 Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	15 000 + TAFA (Client résident sur le territoire national) 25 000 + TAFA (Client à l'étranger)
2.2.1.12 Autres types de chèques	Non Applicable
2.2.1.13 Assurance perte et vol des moyens de paiement	Non Applicable
2.2.1.14 Encaissement de chèques	Gratuit
2.2.1.14.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2 Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit
2.2.2 Cartes bancaires	
2.2.2.1 Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1 Carte privative	Non Applicable
2.2.2.1.2 Carte interbancaire (nationale ou UEMOA) • Carte de débit DOKOUN Classic • Carte de débit DOKOUN Premium	5 000 + TAFA 8 000 + TAFA
2.2.2.1.2.1 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) BANGE BANK BENIN	Gratuit
2.2.2.1.2.2 Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque BANGE BANK BENIN	Gratuit
2.2.2.1.2.3 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500 TTC
2.2.2.1.2.4 Mini relevé	Gratuit
2.2.2.1.2.5 Frais de gestion et de maintenance mensuel	Non Applicable
2.2.2.1.2.6 Frais annuels • Carte de débit DOKOUN Classic • Carte de débit DOKOUN Premium	5 000 + TAFA 8 000 + TAFA
2.2.2.1.3 Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	Non Applicable
2.2.2.1.4 Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	Non Applicable
2.2.2.2 Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	Non Applicable
2.2.2.3 Confection de carte en urgence	Non Applicable
2.2.2.4 Frais de reconnection de carte (sauf défectuosité)	Coût d'acquisition de la carte
2.2.2.5 Réédition du code confidentiel à la banque sous demande du client	3 000 + TAFA
2.2.2.6 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	Gratuit
2.2.2.7 Opposition carte	
2.2.2.7.1 Par le client : perte ou vol	2 500 + TAFA
2.2.2.7.2 Par la banque : usage abusif (particulier)	Gratuit
2.2.2.8 Frais de non-restitution de carte en opposition / usage abusif	Gratuit
2.2.2.9 Modification de contrat (carte, plafond, ...)	Gratuit
2.2.2.10 Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Min 10 000 + TAFA
2.2.2.11 Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
2.2.2.12 Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Cf 2.2.2.1.2.5
2.2.2.13 Prestations Services monétaires (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1 Retrait d'espèce dans les Distributeurs Automatiques de billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1 *DAB de BANGE BANK BENIN	Cf 2.2.2.1.2.1
2.2.2.13.1.2 *DAB autres banques locales (GIM UEMOA)	Cf 2.2.2.1.5.2
2.2.2.13.1.3 *DAB dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	Cf 2.2.2.1.5.2
2.2.2.13.1.4 *DAB hors zone UEMOA	Cf 2.2.2.1.5.3
2.2.2.13.2 Service accessible via GAB / DAB	
2.2.2.13.2.1 *Consultation / édition de solde à BANGE BANK BENIN	Cf 2.2.2.1.5.8
2.2.2.13.2.2 *Consultation / édition de solde dans les banques et dans l'UEMOA	Cf 2.2.2.1.5.8
2.2.2.13.2.3 *Consultation / édition d'historique de solde	Cf 2.2.2.1.2.4
2.2.2.14 Paiement	
2.2.2.14.1 *Dans la zone UEMOA	Cf 2.2.2.1.5.6
2.2.2.14.2 *Hors zone UEMOA	Cf 2.2.2.1.5.7
2.2.3 Virements et Prélèvements	

INTITULE	MONTANT
2.2.3.1 Virements	
2.2.3.1.1 Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2 Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.3 Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	15000+TAFA
2.2.3.1.4 Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5 Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) Virement dans l'UEMOA (SICA - UEMOA)	15 000+TAFA 5 000 + TAFA
2.2.3.1.6 Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7 Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1 Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2 Exécution des opérations	Cf. tarif du type de virement
2.2.3.1.8 Modification de Virement Permanent	Gratuit
2.2.3.1.9 Mise à disposition de fonds	15 000 + TAFA
2.2.3.2 Prélèvements	
2.2.3.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.1.1 Création de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2 Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.3.2.2 Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.5 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Non Applicable
2.2.3.2.6 Frais de prélèvement payé (sans provision)	Gratuit
2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Gratuit
III - SERVICES BANCAIRES	
3.1 Dates de valeurs appliquées	
3.1.1 Virements reçus	J
3.1.2 Remise de chèque	
3.1.2.1 Remise de chèque BANGE BANK BENIN	J
3.1.2.2 Remise de chèque autres banques	J+2
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J
3.1.5 Versement et retrait d'espèce	J
3.1.6 Livrets d'épargne	
3.1.6.1 Débit en compte	Fin de quinzaine précédente
3.1.6.2 Crédit en compte	Début de quinzaine suivante
3.2 Frais liés aux services bancaires	
3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA	Cf 2.2.1.1.4
3.2.4 Emission chèque de banque en autres devises	Non Applicable
3.2.5 Rejet de chèque	Gratuit
3.2.6 Demande d'opposition	Gratuit
3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt	15 000+ TAFA
3.2.8 Protêt	Variable
3.2.9 Frais de circularisation	30 000 + TAFA
3.2.10 Changement de signature	Gratuit
3.2.11 Modification d'initiale de compte	Gratuit
3.2.12 Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.13 Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14 Frais de nantissement	Variable (Suivant note de frais Notaire ou l'Huissier)
3.2.15 Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	15 000+TAFA
3.2.16 Frais de reclassement	Non Applicable
IV - SERVICES BANQUE A DISTANCE	
4.1 Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2 Banque en ligne	Gratuit
4.3 Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	Gratuit
4.4 Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Cf. 2.2.3.1.5
4.5 Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Gratuit
4.6 Services SMS	300 + TAFA/mois
4.7 Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les frais de connexion sont à la charge du client)	Gratuit
4.8 Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.9 Transfert à partir d'une carte	Non Applicable
V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT	
5.1 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	5 000 + TAFA
5.2 Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Gratuit
5.5 Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.6 Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	Non Applicable
5.7 Certificat de non-paiement	10 000 + TAFA
5.8 Autres frais pour incidents de paiement	5 000 + TAFA
VI - OPERATIONS DE CHANGE	
6.1 Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	EURO - Achat (Franco) Vente (2% + TAFA)
6.2 Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	Non Applicable
6.3 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	Non Applicable
6.4 Autres crédits à court terme (TBB + Marge)	Non Applicable
VII - OPERATIONS DE CREDIT	
7.1 Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD + Marge)	
7.1.1 Découvert en compte convenu et formalisé (MTD + Marge)	TBB + 3
7.1.1.2 Découvert permanent sur compte courant salarié : « SALAIRE PLUS »	TBB + 3
7.1.1.3 Avance sur plan d'épargne constitué chez l'Assureur : « ASSUR PLUS »	7%
7.1.2 Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD + Marge)	TBB + 3
7.1.3 Facilités de caisse	TBB + 3
7.1.4 Autres crédits à court terme	TBB + 3
7.2 Crédits à l'habitat	
7.2.1 Moyen terme (MDT + Marge)	TBB + 3

INTITULE	MONTANT
7.2.2 Long terme (MTD + Marge)	TBB + 3
7.3 Crédit-bail	TBB + 3
7.3.1 Mobilier	TBB + 3
7.3.2 Immobilier	TBB + 3
7.4 Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1 Frais de mainlevée d'hypothèque	Gratuit
7.4.2 Assurance sur prêts particuliers	Suivant les conditions de la compagnie d'assurance
7.4.3 Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Gratuit
7.4.4 Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	Gratuit
7.4.5 Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.6 Frais d'impayé au remboursement	1% du montant impayé
7.4.7 Frais d'état d'engagement	Gratuit
7.4.8 Frais d'anticipation	1% + TAFA
7.4.9 Frais d'étude des dossiers de prêt	1% + TAFA
7.4.10 Frais d'étude des dossiers de forçage	1% min 20 000 + TAFA
7.4.10 Autres opérations de crédit	
7.4.10.1 ASSUR PLUS	3 000 + TAFA
7.4.11 Autres assurances sur prêts particuliers	Suivant les conditions de la compagnie d'assurance
7.4.12 Avenant sur contrat prêt	Droit d'enregistrement et de timbres
7.4.13 Modification simple (date d'échéance, n° de compte, périodicité, ou montant)	Taux initial +1,5% inférieur à 15% l'an
7.4.14 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.15 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Gratuit
7.4.16 Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.17 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Selon péri